



Bulletin d'information communal

Numéro 4 Juin 2011

Edito

Faut-il adhérer au projet de Parc naturel régional Val d'Hérens/Grône?

Les communes du Val d'Hérens et de Grône travaillent ensemble depuis plusieurs années pour obtenir le label « Parc naturel régional ». Ce label permettrait à notre région de promouvoir notre riche patrimoine naturel et culturel et lui offrirait des perspectives de développement touristique intéressantes. Outil de concertation et de promotion économique durable, le Parc naturel apparaît comme une chance de dynamiser la vallée en lui donnant une grande visibilité tant nationale qu'internationale. Ce projet complètera – mais ne concurrencera pas – les secteurs économiques forts existants dans nos communes avec lesquels il est tout à fait compatible.

Formellement, pour entrer en force, ce projet doit notamment obtenir l'aval des communes partenaires qui sont appelées à signer un contrat avec l'Association du Parc naturel. Ce sont les Assemblées primaires – lors de leur réunion de fin d'année et selon un mode de scrutin à définir – qui permettront à leurs présidents respectifs d'engager leur commune dans le projet de Parc naturel en signant ledit contrat.

Dernièrement, un projet de contrat de parc a été élaboré et soumis aux Conseils municipaux des communes partenaires. Tous les Conseils l'ont accepté. Ce texte, qui vous sera présenté et commenté lors de la prochaine Assemblée primaire, garantit aux communes signataires le maintien de leur autonomie et de leur pouvoir de décision. Il fixe les lignes de la collaboration et place des garde-fous.



ASSEMBLÉE PRIMAIRE MERCREDI 29 JUIN 2011 19 HEURES

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 16 décembre 2010
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes municipaux 2010
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Présentation du projet de contrat de parc naturel régional Val d'Hérens-Grône
7. Transactions immobilières entre la commune et la bourgeoisie
8. Divers

L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE aura lieu immédiatement après l'Assemblée primaire.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 16 décembre 2010
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2010
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Transactions immobilières entre la commune et la bourgeoisie
7. Divers



VAL D'HÉRENS
ASSOCIATION
DES COMMUNES
SOURCE D'ÉNERGIES



Campagne d'élimination des chats errants

Une campagne d'élimination des chats errants sera menée prochainement au niveau communal.

Des informations précises quant aux démarches qui seront entreprises seront publiées dans le Bulletin Officiel.

Merci de rester attentifs aux prochaines éditions.

Communiqué de police

Votre police vous informe que depuis un certain temps, des jeunes ressortissants roumains se présentent au domicile de résidents en prétextant être sourds-muets et en réclamant de l'argent. Ce mode de faire leur permet de s'introduire chez les gens, de repérer les lieux et de profiter de leur crédulité pour voler de l'argent, des bijoux etc.

Nous vous recommandons vivement de ne pas ouvrir la porte à ces individus et, le cas échéant, de ne rien leur donner et d'aviser immédiatement la police au numéro: 027 / 207 23 36.

Nous vous remercions de votre collaboration.

*Police intercommunale
Robert Fauchère*

Actuellement, ce contrat est en consultation auprès de tous les groupements et associations du périmètre du Parc. Il l'est également auprès de la population et il vous est donc loisible de le critiquer et de formuler des propositions d'amendements par écrit via l'adresse informatique info@valdherens ou par poste à l'adresse ACVH, Rue principale 13, 1982 Euseigne.

Ce même contrat sera complété prochainement par un plan d'actions sur 4 ans qui déterminera les actions concrètes que nous souhaitons réaliser dans le cadre du projet de Parc naturel. Ce plan quadriennal sera discuté et amendé dans une démarche participative avec la population de chaque commune au cours des mois à venir.

A ce jour, les présidents des 7 communes concernées (Vex, Les Agettes, Hérémence, Evolène, St Martin, Mt Noble et Grône) sont unanimes à penser que le Parc naturel régional est un bon projet pour notre région. Cette position claire est le résultat de plusieurs mois d'étude et de réflexion qui nous ont permis de peser minutieusement les intérêts en jeu.

Au niveau de la population, les discussions partagées dans la vallée révèlent que vous êtes encore nombreux à vous interroger sur la pertinence du projet, à émettre des réserves et à exprimer des craintes et des questions. D'ici à la fin de l'année, vous aurez à plusieurs reprises l'occasion de vous informer, de participer à des séances ou de suivre des débats organisés par l'Association du Parc naturel régional avec un grand souci de transparence. Nous vous invitons à y participer en nombre afin de voter en toute connaissance de cause au terme de l'année.

Face à l'inconnu, le désir de s'informer et la prudence sont des vertus. Vos autorités les ont exercées avant d'inviter leurs communes respectives à s'engager dans ce projet.

Par contre, la peur est mauvaise conseillère, qui pousse les esprits chagrins à mettre tous leurs espoirs dans le passé et les paralyse à l'heure où il est nécessaire de formuler des propositions constructives pour choisir – ensemble – le type de développement que nous souhaitons et l'héritage que nous laissons aux générations futures.

Au plaisir de vous rencontrer pour débattre de notre avenir...

*Danny Defago
Président de la commune*

Ça y est, le vignoble de la Côte est sauvé ! Dégustation du nectar en 2013 !



Depuis le début de l'année, les Bacounis bénéficiaient des services de la bibliothèque et de la crèche. Celles-ci ont été inaugurées officiellement le 2 avril 2011 avec les archives en présence du conseiller d'état Claude Roch.

Une centaine de personnes étaient réunies devant le bâtiment communal pour entendre son allocution ainsi que celle du président, Danny Defago.

Sous un soleil radieux et autour d'un apéritif offert par la commune, les officiels et les citoyens Bacounis ont pu échanger leurs impressions dans une ambiance très conviviale.

Parallèlement à cette cérémonie, l'occasion a été offerte à la population de découvrir l'avancement de la mise en place des archives.

En 2006, le Conseil communal décida d'installer dans un local situé au sous-sol un système d'étagères mobiles pouvant accueillir 475 mètres linéaires de rayons utilisables. Les travaux furent achevés en 2007 et tout cela resta en «veilleuse» jusqu'en novembre 2009. C'est à ce moment-là que débuta le tri des documents qui jonchaient le sol ou dormaient sur les lits de la protection civile! Ce ne sont pas moins de 2 tonnes de papiers superflus qui ont été détruits dans une 1ère phase. Puis, sur la base d'un plan de classement bien établi, tous les documents sont archivés dans des boîtes en carton adéquates selon une répartition divisée en 10 «dicastères». Ce système de classement est également appliqué pour les documents «courants» utilisés régulièrement par le personnel de l'administration.

La Commune possède encore des archives dans un local situé à la Résidence St-Sylve. D'ici la fin 2011, tout sera réuni sous un même toit. L'inventaire complet sera informatisé et permettra un gain de temps appréciable lors de la recherche des documents.

Nous ne sommes pas en Afrique, mais on peut l'affirmer, c'est presque une révolution!

Au cours de la journée, le public a bénéficié d'une visite guidée des archives et d'une rencontre avec Casal, le caricaturiste du Nouvelliste, organisée en relation avec la classe de 5P d'Edna Favre.

La visite de la crèche était libre pour découvrir des expositions de photos, les travaux des enfants et participer à un concours.

Ces portes-ouvertes ont été un réel succès et laissent présager d'un bel avenir pour nos «P'tits Bacounis».

*Cathy Sierro &
Julie Sierro*

Il est également à préciser que les archives de la louable Commune de Vex, datant de 1328 à 1900, se trouvent aux archives cantonales à Sion et l'inventaire peut être consulté sur le site: <http://scopequery.vs.ch/archivplansuche.aspx>.

Durant cette journée de visite, la population locale a pu visualiser une exposition de divers documents que possède la Commune. Intitulée, «Vex, de 1300 à nos jours», cette exposition, dont une partie des pièces a été empruntée aux archives cantonales, a permis aux visiteurs d'admirer le travail inlassable de nos ancêtres. Parchemins vieux de 700 ans, plans techniques, correspondance diverse, registres du cadastre et des électeurs, ou écrits assez typiques sur les conflits intercommunaux, c'est toute une tranchée de vie de la Commune qui s'étalait devant nos yeux sous forme de visites guidées.

Profitant de l'aubaine, les classes de 4^e, 5^e et 6^e primaires ont également pu venir faire une petite visite.

«Les paroles s'envolent, les écrits restent!»

*Isabelle Micheloud &
Jean-Yves Rudaz*



Danny Defago, président



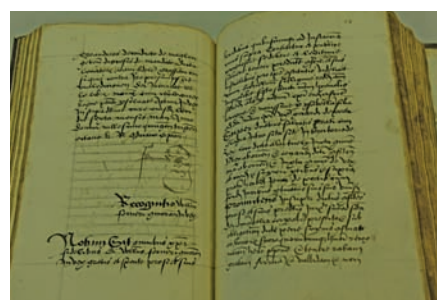
Claude Roch, conseiller d'Etat



Julie Sierro, Isabelle Micheloud, Cathy Sierro



Affaires sérieuses, entre hommes...



Manuscrit du XVII^e siècle



Visite guidée



Collontrek

Le Collontrek est une course de haute montagne, par équipe de deux, d'environ 22 km (1'250 m de dénivelé positif et 1'230 m de dénivelé négatif).

Son parcours emprunte les anciens sentiers parcourus durant des siècles par les populations voisines (agriculteurs, contrebandiers,...) de la Haute Valpelline et du Val d'Hérens qui ont conservé leurs langues et traditions communes (patois franco-provençal, batailles ou combats de reines,...).

Le Collontrek débute au couronnement du barrage de Place-Moulin, 1'989 m sur la commune de Bionaz, traverse la frontière italo-suisse au Col Collon, 3'080 m et s'achève à 2'006 mètres à Arolla, hameau de la commune d'Evolène.

Le parcours est destiné aux randonneurs et aux élites, amoureux de la haute montagne et des vallées alpines à haute valeur naturelle.

Tout bon randonneur, normalement entraîné et équipé pour parcourir des chemins de randonnée alpine peut participer au Collontrek.

La course aura lieu le vendredi 03 septembre 2011. Les informations sur le parcours, sur le règlement et les inscriptions se font en ligne via le site www.collontrek.com.

Au 10 mai 2011, 14 bacounis se sont déjà inscrits au Collontrek 2011. Dépêchez-vous, il reste quelques places...

Laurent Pitteloud

Mérites Bacounis – Inscrivez les candidats !

Conditions et appel aux candidatures

La Municipalité de Vex a décidé d'attribuer chaque année, la première fois en 2010, des Mérites Bacounis afin de récompenser et d'encourager toute personne ou tout groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture, de l'engagement ou autre.

La 2^e édition de la remise du Mérite Bacouni aura lieu dans le cadre de la fête villageoise samedi 27 août 2011.

Le principe repose sur la proposition de candidature. Le (la) candidat(e) est proposé(e) par un parrain ou par une marraine à l'aide du formulaire d'annonce inséré dans le présent Vex Info.

Peuvent être présentés :

- les nominés aux Mérites Bacounis 2010
- tout individu ou groupe, domicilié à Vex, ou originaire mais non domicilié, ou exceptionnellement non domicilié ni originaire mais membre d'une société locale, pour des performances sportives, culturelles ou sociales réalisées entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011.

Cette année a été déclarée «Année européenne du bénévolat». Les Mérites Bacounis peuvent être, entre autres, l'occasion de remercier celles et ceux qui, à titre gracieux, œuvrent régulièrement pour le bien d'autrui.

Le choix définitif des méritants revient au jury composé du conseil communal.

Le délai pour la transmission des candidatures est fixé au **17 juillet 2011**.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès d'Eric Rudaz par tél. au 079 230 66 29 ou par courriel à l'adresse eric.rudaz@bluewin.ch

Pour le plaisir de tous, faites partager à notre collectivité les talents parfois cachés que recèle notre communauté !

Eric Rudaz



RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER - FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	1'182'837.42	449'286.15	1'164'450.00	473'000.00	866'782.58	270'508.00
1 Sécurité publique	434'886.05	191'847.80	502'600.00	138'500.00	454'304.45	164'193.25
2 Enseignement et formation	2'048'152.95	811'122.00	2'051'100.00	904'100.00	1'983'022.80	913'511.70
3 Culture, loisirs et culte	332'032.25	49'792.20	305'900.00	53'700.00	353'771.40	48'319.70
4 Santé	79'587.90	-	68'000.00	-	65'582.30	100'000.00
5 Prévoyance sociale	519'159.60	152'282.45	610'700.00	205'700.00	492'611.05	169'354.65
6 Trafic	1'726'879.35	515'088.40	1'847'300.00	549'700.00	1'701'763.85	433'668.83
7 Prot. et aménagement de l'environnement	1'919'322.50	1'842'067.90	2'028'800.00	1'735'000.00	1'814'060.40	1'773'178.75
8 Economie publique	551'367.80	456'944.65	419'200.00	625'800.00	561'137.90	410'269.15
9 Finance et impôts	278'932.30	6'478'965.14	346'200.00	6'571'000.00	564'568.21	11'784'982.59
	9'073'158.12	10'947'396.69	9'344'250.00	11'256'500.00	8'857'604.94	16'067'986.62
Marge d'autofinancement	1'874'238.57		1'912'250.00		7'210'381.68	
	10'947'396.69	10'947'396.69	11'256'500.00	11'256'500.00	16'067'986.62	16'067'986.62

Les comptes sont présentés avant amortissement afin de les rendre comparables.

Le fonctionnement du ménage ordinaire fait apparaître des recettes pour Fr. 10'947'396.70 et des dépenses pour Fr. 9'073'158.10. L'excédent des recettes du compte de fonctionnement s'élève donc à Fr. 1'874'238.60 (marge d'autofinancement).

L'importante différence de marge d'autofinancement par rapport à 2009 provient de la vente d'actions, en 2009, d'une partie du capital actions de la société Forces motrices de la Borgne SA, pour un montant de Fr. 4'551'260.00 (revenu extraordinaire).

La fortune nette par habitant est de Fr. 4'593.-
Evaluation de la population : 1'631 habitants.

RECAPITULATION DU COMPTE FINANCIER - INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX	Comptes 2010		Budget 2010		Comptes 2009	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	32'462.05	-	115'000.00	-	18'428.00	-
1 Sécurité publique	82'709.85	-	125'000.00	-	70'939.65	-1'432.25
2 Enseignement et formation	484'270.85	-	800'000.00	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	312'320.40	-	340'000.00	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	573'497.85	57'532.75	550'000.00	100'000.00	10'406.60	-
6 Trafic	706'396.85	185'000.00	1'005'000.00	350'000.00	1'010'516.80	151'500.00
7 Prot. et aménagement de l'environn.	852'993.70	37'749.80	765'000.00	140'000.00	317'692.70	55'300.00
8 Economie publique	97'720.80	-	645'000.00	400'000.00	42'467.50	5'500.00
9 Finance et impôts	-	-	-	-	-	-
	3'142'372.35	280'282.55	4'345'000.00	990'000.00	1'470'451.25	210'867.75
Excédent des dépenses du compte des investissements		2'862'089.80		3'355'000.00		1'259'583.50
	3'142'372.35	3'142'372.35	4'345'000.00	4'345'000.00	1'470'451.25	1'470'451.25

Les investissements pour travaux nouveaux présentent des dépenses pour Fr. 3'142'372.35 et des recettes pour Fr. 280'282.55, soit un excédent de dépenses de Fr. 2'862'089.80 (investissements nets). Les postes principaux de ces investissements concernent le rachat d'une part du bâtiment du Cycle d'orientation d'Euseigne (Fr. 484'270.85), la rénovation de la bibliothèque (Fr. 286'705.90), l'aménagement de la crèche (Fr. 573'497.85), l'assainissement des routes agricoles (Fr. 398'563.65), le réseau d'eau potable (Fr. 424'399.25) et l'aménagement de la déchetterie des Collons ainsi que la pose de Moloks (Fr. 309'192.70).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
ACTIF		
<u>PATRIMOINE FINANCIER</u>	<u>fr. 13'519'112.02</u>	<u>fr. 17'390'035.41</u>
<u>Disponibilités</u>	<u>fr. 5'449'542.71</u>	<u>fr. 11'368'264.23</u>
B10.101.00 C.C.P. no 19-1601-4	fr. 274'015.64	fr. 3'851'657.38
B20.210.01 CS n° 67'782-91	fr. 40'204.91	fr. 32'501.35
B20.210.00 CS n° 67'782-91-1	fr. 26'823.80	fr. 26'865.99
B20.210.32 BCV n° C 0100.61.39	fr. -	fr. 7'402'601.50
B20.210.10 UBS n° HO-141'763-0	fr. 104'010.16	fr. 54'638.01
B10.111.05 Raiffeisen n° 308'824	fr. 5'004'488.20	fr. -
<u>Avoirs</u>	<u>fr. 2'181'455.30</u>	<u>fr. 2'820'394.45</u>
B10.112.00 Débiteurs	fr. 2'181'455.30	fr. 2'820'394.45
<u>Placements et participations</u>	<u>fr. 5'262'447.00</u>	<u>fr. 2'062'447.00</u>
<u>Placement à terme</u>		
B10.111.02 UBS placement à terme	fr. 3'000'000.00	fr. -
<u>Actions et parts sociales</u>		
B10.121.01 Association valaisanne des invalides (4 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
B10.121.02 Forces Motrices Valaisannes (5929 actions)	fr. 5'929.00	fr. 5'929.00
B10.121.03 Actions BCV (31 actions)	fr. 31.00	fr. 31.00
B10.121.04 Télé-Mont-Noble SA (3 actions)	fr. 3.00	fr. 3.00
B10.121.05 Télé-Thyon SA (9501 actions)	fr. 9'501.00	fr. 9'501.00
B10.121.06 CCF SA (12 actions)	fr. 12.00	fr. 12.00
B10.121.07 Parts Tennis Les Mayens-de-Sion (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
B10.121.08 Actions gratuites ESR (1482 actions)	fr. 1'482.00	fr. 1'482.00
B10.121.09 Parts Tennis Les Collons (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
B10.121.10 Actions Gravière du Val d'Hérens SA (29 actions)	fr. 29.00	fr. 29.00
B10.121.11 Actions Télé-Veysonnaz SA (20 actions)	fr. 20.00	fr. 20.00
B10.121.12 Actions FMB SA	fr. 38'760.00	fr. 38'760.00
B10.121.13 Actions CGN SA	fr. 10.00	fr. 10.00
<u>Prêts</u>		
B10.122.00 Prêt à FMB SA	fr. 1'418'666.00	fr. 1'418'666.00
B10.122.00 Prêt à GVH SA	fr. 38'000.00	fr. 38'000.00
B10.122.04 Prêt à ACVH SA	fr. 250'000.00	fr. 300'000.00
B10.122.05 Prêt à Résidence St-Sylve	fr. 500'000.00	fr. 250'000.00
<u>Terrains</u>		
B10.123.00 Terrains	fr. 1.00	fr. 1.00
<u>Transitoires</u>	<u>fr. 625'667.01</u>	<u>fr. 1'138'929.73</u>
B10.139.00 Actifs transitoires	fr. 625'667.01	fr. 1'138'929.73
<u>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</u>	<u>fr. 1'045'087.00</u>	<u>fr. 93.00</u>
<u>Immobilisations</u>	<u>fr. 1'045'087.00</u>	<u>fr. 93.00</u>
Actifs à amortir	fr. 1'045'087.00	fr. 93.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>fr. 14'564'199.02</u>	<u>fr. 17'390'128.41</u>

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
PASSIF		
<u>ENGAGEMENTS (FONDS DE TIERS)</u>	<u>fr. 6'027'300.23</u>	<u>fr. 8'985'172.59</u>
<u>Engagements courants</u>	<u>fr. 1'427'216.78</u>	<u>fr. 402'982.20</u>
B20.200.00 Créanciers	fr. 1'427'216.78	fr. 402'982.20
<u>Dettes à court terme</u>	<u>fr. 735'640.80</u>	<u>fr. 495'790.40</u>
B20.210.30 BCV n° R 0100.61.43	fr. 13.75	fr. 10.40
B20.210.32 BCV n° C 0100.61.39	fr. 231'044.10	fr. -
B20.211.02 Bourgeoisie de Vex - c/c	fr. 104'582.95	fr. 95'780.00
B20.211.03 Bourgeoisie de Vex - prêt	fr. 400'000.00	fr. 400'000.00
<u>Dettes à moyen et long terme</u>	<u>fr. 900'000.00</u>	<u>fr. 1'837'455.00</u>
B20.221.00 BCV n° K 0341.92.74 (Salle de gymnastique)	fr. -	fr. 787'455.00
B20.221.02 UBS n° GX103'411-1 (Complexe communal)	fr. 300'000.00	fr. 450'000.00
B20.221.03 BCV n° K 0866.07.52	fr. 600'000.00	fr. 600'000.00
<u>Emprunts à taux préférentiels</u>	<u>fr. 617'825.00</u>	<u>fr. 801'600.00</u>
B20.229.01 Crédit LIM/Etat - Route du Champlong	fr. -	fr. 29'700.00
B20.229.03 Crédit LIM/Etat - Salle de gym	fr. 9'200.00	fr. 10'600.00
B20.229.23 Crédit LIM/Confédération - Salle de gym	fr. 14'800.00	fr. 21'900.00
B20.229.04 Crédit LIM/Etat - Chenevières	fr. 37'500.00	fr. 50'000.00
B20.229.05 Crédit LIM/Etat - Pavillon scolaire	fr. 21'200.00	fr. 26'500.00
B20.229.06 Crédit LIM/Etat - Réservoir Ste-Anne	fr. 5'000.00	fr. 9'000.00
B20.229.26 Crédit LIM/Confédération - Réservoir Ste-Anne	fr. -	fr. 13'400.00
B20.229.27 Crédit LIM/Confédération - Route des Indivis	fr. 35'625.00	fr. 47'500.00
B20.229.07 Crédit LIM/Etat - Route des Indivis	fr. 42'500.00	fr. 55'000.00
B20.229.08 Crédit LIM/Etat - Station de filtration	fr. 164'500.00	fr. 199'500.00
B20.229.28 Crédit LIM/Confédération - Station de filtration	fr. 87'500.00	fr. 108'500.00
B20.229.09 Crédit LIM/Etat - Complexe communal	fr. 100'000.00	fr. 115'000.00
B20.229.29 Crédit LIM/Confédération - Complexe communal	fr. 100'000.00	fr. 115'000.00
<u>Emprunts à des entités particulières</u>	<u>fr. 1'368'102.00</u>	<u>fr. 3'085'102.00</u>
B20.233.00 Dons	fr. 113'102.00	fr. 113'102.00
B20.211.00 Paroisse de Vex	fr. 1'255'000.00	fr. 1'255'000.00
B20.233.10 Emprunts dans la commune	fr. -	fr. 1'717'000.00
<u>Provisions</u>	<u>fr. 230'000.00</u>	<u>fr. 300'000.00</u>
B20.240.00 Provision pour pertes sur débiteurs	fr. 50'000.00	fr. 50'000.00
B20.241.00 Provision / mensurations officielles MO	fr. 180'000.00	fr. 250'000.00
<u>Transitoires</u>	<u>fr. 748'515.65</u>	<u>fr. 2'062'242.99</u>
B20.259.00 Passifs transitoires	fr. 748'515.65	fr. 2'062'242.99
<u>ENGAGEMENTS ENVERS FIN. SPECIAUX</u>	<u>fr. 1'462'121.75</u>	<u>fr. 1'387'321.55</u>
B20.280.00 Fonds de réserve / eaux usées	fr. 194'150.20	fr. 169'300.00
B20.281.00 Participation abris PC	fr. 1'267'971.55	fr. 1'218'021.55
<u>FORTUNE NETTE</u>	<u>fr. 7'074'777.04</u>	<u>fr. 7'017'634.27</u>
290.00 Excédent de l'actif	fr. 7'017'634.27	fr. 1'704'027.09
<u>Bénéfice de l'exercice</u>	<u>fr. 57'142.77</u>	<u>fr. 5'313'607.18</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>fr. 14'564'199.02</u>	<u>fr. 17'390'128.41</u>

Passeport-Vacances de Sion et environs 2011

Appel aux bénévoles

Chaque été, le Passeport-Vacances de Sion et environs met sur pied des activités pour notre jeunesse (5 à 15 ans). Cette année, les 2 semaines d'activités auront lieu **du 25 au 30 juillet et du 2 au 6 août 2011**.

Les communes représentées dans ce Passeport-Vacances sont: Arbaz, Ardon, Conthey, Grimsuat, Hérémence, Les Agettes, Mont-Noble, St-Léonard, Salins, Savièse, Vétroz, Sion et notre belle commune de Vex. Le choix proposé est vaste: de la balade en forêt à la découverte d'un métier, en passant par du bricolage et de la cuisine.

Pour que toutes les activités prévues puissent avoir lieu, il faudra environ **700 accompagnants** répartis sur les 2 semaines.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous...!

Vous avez des moments libres durant ces deux semaines, vous avez entre 16 ans et... 88 ans, si ce n'est plus!
Vous aimez accompagner les enfants, voir leur visage heureux après une découverte...
Vous aimez les balades, longues ou courtes...
Vous aimez bricoler, minutieusement ou juste un petit peu...
Vous aimez juste passer du temps avec les enfants...
Alors contactez le Passeport-Vacances.
Aucun diplôme n'est demandé!

Juste de la disponibilité, de la bonne humeur et l'envie de partager un moment avec notre jeunesse.

Le site internet du Passeport-Vacances est très bien organisé. Autant pour trouver des activités pour les enfants que pour choisir celles à accompagner...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez aller directement sur **www.passvac.sion** ou prendre contact avec la permanence dont voici l'adresse:

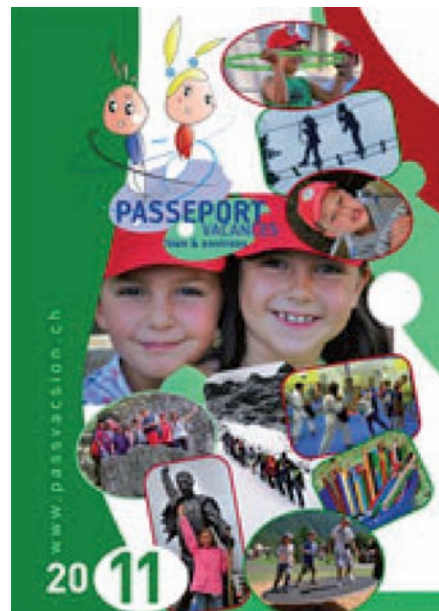
**Rue des Remparts 6 (3e étage)
à Sion,**

Tél. 027 324 12 65,

e-mail: info@passvac.sion.ch

N'hésitez pas à faire passer ce message autour de vous.

Notre jeunesse vous remercie de votre investissement.





Soirée dansante



Le comité et ses responsables



Lâcher de ballons



Finale de pétanque

Photos: Joëlle Gehri-Daniel

Club des Joyeux Bacounis – 1^{er} Anniversaire

Le 5 mai 2011 restera dans les mémoires des nombreux participants à cette magnifique journée, organisée et animée de main de maître par Fernand Rudaz. En effet, nous avons participé successivement à:

- Une balade-rallye à travers le village de Vex et ses environs qui a permis aux marcheurs de connaître l'histoire de plusieurs bâtiments, les activités d'un apiculteur ou d'un éleveur de moutons et d'entendre les souvenirs et les anecdotes vécues par certains d'entre nous.
- Pendant ce temps, les pétanqueurs réunis au boulodrome des Chenevières disputaient la finale de la saison d'hiver avec nos amis du club d'Hérémenche qui nous ont accueillis sur leur terrain couvert pendant toute la saison froide. L'apéritif attendait tous les participants à cette journée au bord du jeu de boules.
- Un lâcher de ballons pour les enfants s'est déroulé sur le préau de l'école à la fin des cours
- Ensuite, la soirée récréative a été le point culminant de ce joyeux anniversaire avec la présence de la talentueuse Célia, accompagnée de Morgane et François Theytaz, d'un animateur et de l'orchestre Nostalgic Sax à qui nous devons plusieurs intermèdes dansants. Pour calmer les estomacs, nous avons dégusté une succulente raclette entre deux tours d'un loto improvisé.

Un très grand merci à tous ceux qui ont soutenu et permis à cette manifestation d'avoir lieu que ce soit par leurs dons ou leur participation bénévole.

Quant à notre programme d'été qui démarre, il sera encore plus dense que précédemment au vu du succès rencontré pendant l'année écoulée.

Il y a dès maintenant:

- la pétanque tous les mardis après-midi aux Chenevières,
- les jeux et la pétanque un jeudi sur deux, l'après-midi, aux Chenevières également,
- la marche un jeudi sur deux l'après-midi ou la journée entière.

Enfin, une sortie d'une journée pour tous les membres (aujourd'hui au nombre de 85) sera organisée et notre club tiendra un stand à la fête au village le 27 août prochain.

Tout cela pour dire aux habitants de Vex, dès l'âge de 60ans, qui ne nous ont pas encore rejoints, de ne pas hésiter à venir faire un essai pour se rendre compte par eux-mêmes que l'on ne s'ennuie pas au Club des Joyeux Bacounis.

Pour tout contact:

Club des Joyeux Bacounis
p.a. Marielle Rudaz
027 207 35 21



Semaine du goût: Recette

- Prenez: – 117 enfants
des écoles de Vex,
- 4 cuisiniers valaisans qui
font partie des «Jeunes
Restaurateurs d'Europe».

Demandez-leur d'écrire une recette qu'ils adorent cuisiner ou déguster. Choisissez dans « Le Dictionnaire Universel de Cuisine Pratique » de Joseph Favre, une recette du célèbre Bacouni, fondateur de l'Académie Culinaire de France.

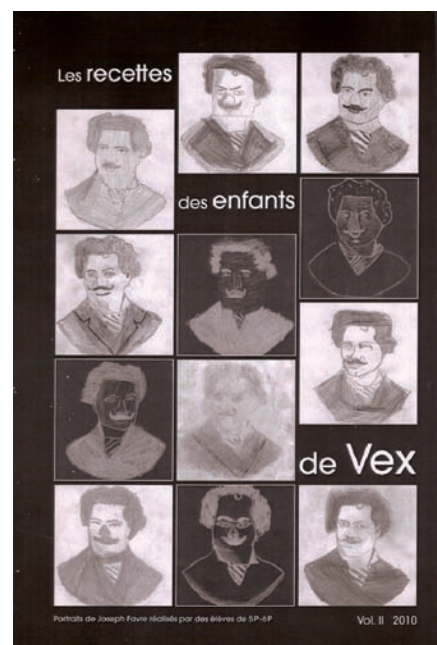
A l'aide de l'équipe de la semaine du goût, trie et classe les ingrédients précédents pour constituer un ensemble cohérent.

Mettez-le en page.
Pour la touche décorative de la couverture, faites dessiner des portraits de Joseph Favre par les élèves de 5P et 6P.

Vous obtiendrez le livre: «Les recettes des enfants de Vex-Volume 2, édition 2010».

Vous pouvez vous le procurer à la bibliothèque de Vex pour le prix de 10.- CHF, tous les lundis et jeudis entre 16h et 19h. C'est une excellente idée de cadeau pour les parrains, marraines, grands-parents et amis !

L'équipe de la semaine du goût



Première à la patinoire d'Hérémence

Bouger, s'aérer, faire du sport..., c'est dans cet esprit que les 4, 5 et 6P ont rejoint la patinoire d'Hérémence et chaussé leurs patins. Pour certains, c'était la première fois qu'ils chaussaient des patins et avaient peine à se maintenir sur la glace, tandis que d'autres évoluaient déjà avec aisance.

Grâce à la générosité de la commune d'Hérémence qui a mis à disposition gratuitement la patinoire, ainsi que le prêt des patins, à la participation financière de la commune de Vex pour les transports, les élèves n'ont pas eu à débours un centime.

Les enfants sont pris en charge par les titulaires respectifs, secondés par les conseils avisés de Mme Nanchen, animatrice de gymnastique. En effet, si nous consacrons environ 6h à cette activité, en place des cours de gymnastique, il y a lieu que les enfants apprennent quelque chose. Les objectifs visés sont le travail de l'équilibre, la souplesse, la maîtrise, ainsi que les techniques du patinage avant, arrière, du freinage... Pour les plus avancés, il y a même des figures telles que l'arabesque, le manège, le twist... qui sont proposées. Des jeux, alliant adresse, souplesse, maîtrise et habileté clôturent les séquences. On peut vraiment dire

que tous les enfants ont eu du plaisir à patiner, même si, pour certains, les débuts paraissent un peu plus difficiles. Le patinage est un sport dans lequel on voit rapidement les progrès, contrairement au ski ou à la natation qui demandent plus d'assiduité et de temps pour parvenir à un certain niveau.

On peut dire que les élèves de Vex sont spécialement choyés au niveau du sport puisqu'ils bénéficient de 4 demi-journées de natation, ainsi que de ski, accompagnées par des moniteurs spécialisés. Nous pouvons être très reconnaissants envers nos autorités pour leur générosité et leur ouverture d'esprit.



«Merci pour ces cours de patins, j'ai beaucoup appris»

Gabriel

«J'ai apprécié de pouvoir apprendre aux autres.»

Marc

«C'était super! J'ai appris plein de figures et de manières différentes de patiner.»

Estelle

«J'ai trouvé sympa de patiner avec toute la classe, d'apprendre de nouvelles figures.»

Célia

«Merci pour tout, car c'était trop cool.»

Miguel

Appel aux patrouilleurs scolaires

La commune de Vex cherche pour l'année scolaire 2011-2012 des patrouilleurs / patrouilleuses scolaires (activité rémunérée) afin d'assurer la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes en leur facilitant la traversée de la chaussée à des endroits déterminés.

Si vous souhaitez rendre service à la collectivité et que vous avez la disponibilité nécessaire, merci de vous annoncer auprès de Stéphanie Favre, responsable de la commission scolaire au 079 646 24 60 (dès 18 h) d'ici au 27 juin 2011.

Horaires de la crèche

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h00-18h30
Mercredi : 7h00-12h00

Nous accueillons les enfants à partir de 18 mois.

Horaires de l'UAPE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
7h00-9h00 / 12h00-13h30 /
16h00-18h30
Mercredi : 7h00-9h00

Pour toutes informations complémentaires :
tél. : 027 207 13 09
E-mail : julie.sierro@vex.ch

Mon village a du talent ou... Les talents de mon village!

Du 12 au 16 avril 2011, Vex a été l'heureuse cible de la Radio Télévision Suisse (RTS) et a offert aux caméras de la RTS son décor, son ambiance et son authenticité pour accompagner Célia Maceiras dans son rôle d'Ambassadrice valaisanne de l'émission télé «Mon village a du talent».

«Mon village a du talent» dit la RTS. Soyons corrects: notre village compte de nombreux talents! Tous ne seront pas révélés par cette émission mais pour découvrir ceux qui ont été retenus par la RTS, rendez-vous le 1er juillet 2011 à 20h10 devant le petit écran ou, mieux, lors de la projection publique qui se tiendra sur grand écran à la salle de gymnastique (si les conditions sont réunies, la projection aura lieu à l'extérieur, devant le bâtiment communal).

Prenez note de cette échéance!

Revenons brièvement sur la journée du 16 avril 2011. A cette occasion, la population Bacounie, toutes générations confondues, s'est réunie d'une part pour accompagner Célia dans une expérience unique et inoubliable et d'autre part pour remercier Josiane de sa fidélité au service des petits qui se sont succédé dans notre communauté.

Cette journée a été marquée par une fête villageoise bien vivante et bien festive stimulée par les plaisirs. Spontanément, ce sont le plaisir de recevoir, le plaisir d'exposer nos traditions, le plaisir de partager un moment convivial, le plaisir du rythme et surtout le plaisir de faire plaisir qui se sont distingués.

Un tout grand MERCI aux sociétés locales, au groupe «Les Joyeux Bacounis», aux proches de Célia ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette expérience originale pour leur remarquable dévouement et pour leur aide spontanée.

Ah! Petite information complémentaire: la tirelire du stand «Soupe» a recueilli CHF 603,80. C'est donc la somme arrondie à CHF 700.- qui a été versée aux «Tables du Rhône», association bénévole qui vient en aide aux plus défavorisés de notre canton en distribuant les produits frais invendus des grandes surfaces.

L'esprit de fête, c'est aussi être solidaire! Encore MERCI et bravo.

*Eric Rudaz
Conseiller communal en charge
de la Commission de la culture,
des loisirs et de l'animation
intergénérationnelle*



**RENDEZ-VOUS le 1^{er} juillet 2011 à 20h10
pour la projection sur écran géant...**